

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article539>



**Comme l'État, La Région veut  
nous faire travailler plus avec  
moins de moyens. Du lundi 12  
au vendredi 16 mars 2012**



**GRÈVE à l'heure du  
repas.**

- AGENT-E-S TECHNIQUES

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

**TELECHARGER LE TRACT :**



Depuis la rentrée scolaire, la région Île-de-France a dû affronter trois journées de grève des agents contre son règlement sur l'allongement du temps de travail. Elle tente aujourd'hui d'esquiver les revendications des agents en confiant à un cabinet privé une prétendue évaluation de la mise en oeuvre de ce règlement.

**Pour les agents et nos syndicats, l'allongement du temps de travail c'est toujours non !**

Grèves du 12 au 17 mars 2012, rassemblement le 13 Nous ne lâcherons rien ! Ensemble, réclamons que la Région :

- ° **renonce à toute forme de récupération RTT en cas d'absence**
- ° **réintègre le temps de repas dans le temps de travail**
- ° **accorde aux agents d'accueil le même volume horaire et la même amplitude qu'à leurs collègues**
- ° **décompte de nouveau les jours fériés tombant en semaine travaillée comme du temps de travail effectif**
- ° **reconnaisse la totalité du temps consacré à la vie de l'établissement comme du temps de travail**

L'allongement du temps de travail est une vraie régression sociale pour les agents des lycées d'Île-de-France. Ces mesures inacceptables viennent en plus s'ajouter à une politique d'emploi catastrophique. La Région Île-de-France ne crée pas d'emploi. Elle embauche 13% de son personnel en CDD. La Région Île-de-France condamne tous ceux qui assurent des remplacements de courte durée à retourner à la case chômage à la fin du contrat alors que les remplacements de personnels en arrêt ne sont quasiment jamais assurés, alourdissant le travail des agents en poste. Les contractuels sur postes vacants ne sont pas tous titularisés, plusieurs se voient « remerciés » sans ménagement après plusieurs années de travail pour la Région. Beaucoup de contrats aidés (CAE/CUI) ne sont pas reconduits et doivent de nouveau pointer au chômage.

Il manque beaucoup de personnels dans les lycées, les remplacements sont très mal assurés. Il y a plus de mille emplois précaires parmi les personnels de la région, ce n'est donc pas surprenant que le nouveau règlement cherche à imposer l'allongement du temps de travail ! Comme l'État, La Région veut nous faire travailler plus avec moins de moyens.

**° NON À L'ALLONGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL**

° **CRÉATION DE POSTES ET D'EMPLOIS DE TITULAIRES**

° **TITULARISATION DE TOUS LES PRÉCAIRES**

° **REMPLACEMENT DE TOUTES LES ABSENCES**

° **CRÉATION D'UNE BRIGADE D'AGENTS TITULAIRES REMPLAÇANTS**

Du lundi 12 au vendredi 16 mars 2012 actions de GRÈVE à l'heure du repas La pertinence de ces actions est dépendante de la qualité de la mobilisation dans votre établissement, n'agissez pas seul(e) ! Rappel : À la Région, les retenues sur salaire sont au prorata de la durée de la grève.

**Toutes et tous au Rassemblement le mardi 13 mars à 10h au siège de la Région 35, Bd des Invalides - M° Saint François Xavier (ligne 13)**